

Séance du 27 juin 2024

Délibération 2024_14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe SAËS, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 24 juin 2024

Etaient présents : SAËS Philippe, TOPALOV Todor, HENNOTE Stéphanie, BREUSSIN Joël, DESPAGNET Guillaume, DESTRUHAUT Thierry, DULAURIÉ Jérémy, LARGEAU Brigitte, DANDRÉ Fabien, RENARD Jeanne, ROMIEU Tanguy, ROTH Odile et SÉRÉ Sandrine.

Etait absente : LABOULAIS Monia qui a donné pouvoir à Mr SAËS Philippe.

Objet : Forêt communale – Etat de prévision des coupes de bois en 2025

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition du programme d'assiette des coupes de bois de l'année 2025 par les services de l'Office National des Forêts (ONF) à savoir :

Coupes reportées d'années antérieures et à inscrire en 2025 :

Essence	Nature de la coupe	N° de parcelle	Surface (ha)	Année report	Observations
PM	2ème éclaircie	11	6,65	2024	Eclaircie précédente trop récente
PM	3ème éclaircie	1b	0,64	2024	Eclaircie précédente trop récente
PM	3ème éclaircie	19a	4,58	2024	Eclaircie précédente trop récente
PM	4ème éclaircie	9c	0,46	2024	Eclaircie précédente trop récente

Coupes non prévues sur l'aménagement et à inscrire en 2025 :

Essence	Nature de la coupe	N° de parcelle	Surface (ha)	Observations
PM	1ère éclaircie	13c	2,77	Eclaircies ponctuelles dans une zone de régénération naturelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le programme d'assiette des coupes de bois de l'année 2025 proposé par l'ONF.
- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Pour extrait conforme,
Saint Martin d'Oney, le 28 juin 2024

Le Maire, Philippe SAËS

